

nique » aux Canadiens-français, mais on devrait tout de suite commencer à en poser les bases.»

Voilà donc notre destinée politique tout indiquée. Nous avons eu l'*Union* parce que nous n'étions pas mûrs pour une Confédération. Nous avons, depuis l'année 1867, cette dernière forme de gouvernement, qui est le premier pas vers l'union législative. Avant longtemps peut-être, nous aurons l'union législative ou la fédération impériale, ou une combinaison de ces deux sortes de constitutions. L'une ou l'autre, dans l'idée de ses auteurs, devra servir à l'étranglement de la nationalité française ou du moins à son asservissement.

Les chefs de la nation doivent réveiller les Canadiens-français à la conscience du péril. Le sommeil et l'indifférence sont aujourd'hui mortels. L'élément français doit se consolider dans la province de Québec, comme dans un château fort. La colonisation est devenue non seulement un remède au fléau de l'émigration, mais bien une véritable nécessité, et la devise